

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Cette formation s'adresse aux médiateurs en activité, aux professionnels de la santé en général, aux psychologues, aux diplômés en sciences hospitalières ou en santé publique, au personnel de mutualités et d'associations de soutien ou d'entraide aux patients, aux assistants sociaux, aux avocats et à toute personne confrontée à la relation patients/praticiens (directeur de maison de repos, de centre de soins, de lieux d'hébergement et de soins...).

Cette formation peut constituer une voie d'accès à la fonction de médiation ou un enrichissement de vos acquis théoriques et pratiques si vous l'exercez déjà.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

UNE PÉDAGOGIE ACTIVE

- Cette formation se déroule en une année et comprend des cours théoriques et pratiques.
- La formation continue est basée sur des cours ex cathedra et sur un ensemble de méthodes qui requièrent la participation active des étudiants : une large place est laissée à la discussion et aux débats.
- Les cours sont donnés en français.

ÉVALUATION ET CERTIFICATION UNIVERSITAIRE

- Cette formation continue d'un an est sanctionnée par une évaluation finale.
- Au terme de cette formation, la réussite de l'ensemble des épreuves conduit à l'obtention du Certificat d'Université en Médiation des Droits du Patient.
- La participation à un ou plusieurs modules isolés donne droit à une attestation de participation.

CRITÈRES D'ADMISSION

L'inscription se fait sur examen du dossier d'admission.

INFORMATIONS PRATIQUES

DROITS D'INSCRIPTION

Il est possible de s'inscrire soit au programme complet, soit à un ou plusieurs modules.
Le nombre de places est limité.

Prix pour la formation complète : 1275 €

Prix par module :

Module I	395 €
Module II	575 €
Module III	575 €
Module IV	495 €

Le paiement doit être effectué après acceptation du dossier.

HORAIRE ET LIEU

Les cours seront donnés le vendredi à l'ULB, campus du Solbosch à 1050 Bruxelles.

RESPONSABLE ACADÉMIQUE

Professeur Eric Thiry, Ecole de Santé publique.

INTERVENANTS

Le corps enseignant est constitué d'un ensemble d'enseignants universitaires et d'experts de terrain.

Vous êtes unique ?

Nos formations le sont aussi !



Formation
continue
à l'ULB

CONTACT

Pour vous accueillir et vous informer

Cécile Sztalberg

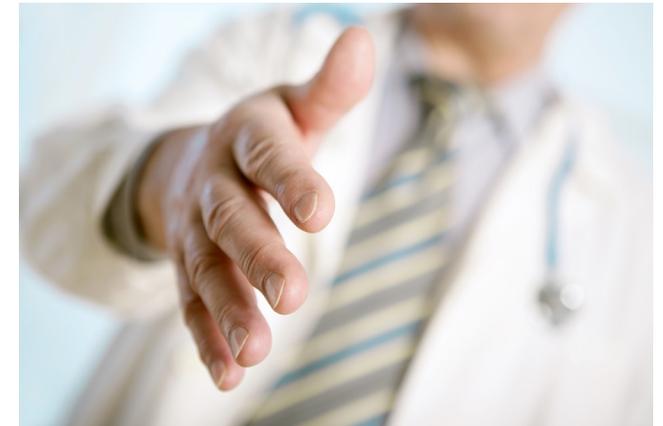
Tel: 02/650 45 80

formcont@admin.ulb.ac.be

<http://formcont.ulb.ac.be>

CERTIFICAT D'UNIVERSITE EN

Médiation des droits du patient



Concerné par la médiation ?
Besoin de perfectionnement ?
Approfondissez vos connaissances
dans le cadre d'une formation
multidisciplinaire.

APPROFONDISSEZ VOS CONNAISSANCES... DANS LE DOMAINE DE LA MÉDIATION DES DROITS DU PATIENT

L'Université libre de Bruxelles, en partenariat avec la Haute Ecole libre de Bruxelles Ilya Prigogine, vous propose une nouvelle formation dans le domaine de la santé.

OBJECTIFS

Cette formation universitaire d'un an vous apporte des connaissances pluridisciplinaires et une expertise indispensable au traitement des plaintes et au respect des droits des patients.

ACQUIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Cette formation vous apporte

- une connaissance des nombreux textes légaux encadrant le processus de médiation
- les savoirs permettant de négocier une solution à un conflit.

A l'issue de la formation, vous aurez acquis des compétences vous permettant de

- résoudre des conflits tant par entretien que par courrier
- connaître les usages en matière de difficultés relationnelles ou administratives avec le personnel soignant
- gérer et résoudre des situations de stress et d'agressivité
- comprendre les difficultés potentielles entre praticiens professionnels hospitaliers ou extrahospitaliers et patients
- synthétiser, présenter et formuler des recommandations permettant de prévenir les conflits et les plaintes
- rédiger les lettres et les documents explicatifs.

CONTENU

La formation théorique de 140h comprend 4 modules structurés reprenant différentes thématiques ainsi que la présentation d'un TFE.

Module I - Droits, devoirs, relations et missions du médiateur

Responsable : Prof. Eric Thiry, ULB, Ecole de Santé Publique

- Notions générales du concept de médiation
- La législation « Droit du patient » : la loi du 22 août 2002 et l'AR de juillet 2003
- La commission fédérale des droits du patient
- Obligation du rapport annuel, le rapport comme levier de décision
- Respect de la vie privée
- Les relations entre les OA, leur service d'aide et les médiateurs

Module II - Aspects médico-légaux

Responsable : Prof. Eric Thiry, ULB, Ecole de Santé Publique

- Comment la médiation est-elle ressentie par l'Ordre et quels sont ses Avis ?
- Le don d'organes, la transplantation, législation, éthique et aspects médicaux
- La loi sur l'euthanasie et sur les soins palliatifs
- L'enfant et l'adolescent en médiation
- La PMA et les droits du patient
- Droits et devoirs des patients hospitalisés sous contrainte
- Loi sur les hôpitaux
- La notion de secret
- L'organisation générale de la santé en Belgique : historique, l'ONSS, l'INAMI, l'AR n°78, les obligations générales, le financement
- Comment prendre en charge les proches suite à un deuil : violence, agressivité, harcèlement, douleur, fatalisme
- L'organisation de la médecine du travail, les médecins conseils des assureurs, le secret et les assureurs/médecins travail
- Les liens du web permettant d'obtenir de l'information
- Fonds d'indemnisation des dommages de soins de santé

Module III - Aspects extrahospitaliers

Responsable : Prof. Martine Laloux, Haute-Ecole Ilya Prigogine

- La médiation droits du patient en milieu extra-hospitalier
- La médiation droits du patient en santé mentale
- Les droits du patient en détention
- Le patient soigné à domicile et ses proches
- La médecine du travail et les modes de règlements de conflit
- La médecine dentaire et la médiation
- La médiation envisagée en médecine générale
- Le centre de planning familial et la médiation
- Vie en maison de repos, maison de repos et soin de santé
- Un projet de médiation Droits du patient en Maison Médicale
- La médiation «en train de se faire» : comment faire tenir le droit du patient ?

Module IV - Aspects pratiques de la médiation

Responsable : Alain Heselwood, Médiateur, Hôpital Erasme

- Précautions d'usage, mots et formulation à éviter, l'entête de la lettre, la signature, l'article 1728 du CJ
- Techniques d'entretien, les présentations, la synthèse
- Médiation et avocats
- Les axiomes de la communication, les techniques d'approche
- Intervention de dossiers et reformulation
- Jeu de rôles
- Consentement et alternatives thérapeutiques
- La communication non violente
- Le concept de médiation à la lumière de la pratique

Travail de fin d'étude

Travail dirigé sous la supervision de deux membres du collège d'enseignement.